

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUN 2024

Sur convocation du Président, les membres de l'association, conformément aux statuts, se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Le Président, Lionel DONNIO, ouvre l'assemblée générale à 18h00.

Il remercie les adhérents présents, le conseil d'administration et les intervenants, ainsi que la mairie pour son soutien.

### Rapport moral présenté par le Président, Lionel DONNIO :

Comme chaque année nous nous retrouvons avec plaisir pour faire le point de l'année écoulée. Cette assemblée générale ordinaire est une assemblée d'information, le conseil d'administration élu pour 3 ans, sera renouvelé l'année prochaine.

Fin mai 2024, nous comptabilisons 1250 adhérents, et ce malgré le départ - annoncé mi juillet pour septembre - de l'intervenante en danse classique, et l'absence de l'activité danse jazz.

Dès septembre 2023, nous avons remplacé l'intervenante en danse classique par Isabelle CIACCA-FAVA, titulaire d'un DE en danse classique, et la danse jazz reprendra dès septembre 2024.

D'autres activités en plein essor ont compensé ces manques à gagner. Le détail vous sera donné lors de la présentation du rapport d'activités.

A noter que la tranche d'âge 15/26 ans est toujours peu représentée.

Les promotions sur la carte d'adhésion du début de la saison (20 euros de cotisation au lieu de 26) ont bénéficié à 370 adhérents.

Nous n'envisageons pas de renouveler cela en septembre en sachant que la cotisation n'a pas augmenté depuis 10 ans, mais nous reconduirons ces promotions sur les réinscriptions en juin et juillet.

Le résultat comptable de l'année 2023 est positif pour une valeur de l'ordre de 4000€. (détail dans le rapport financier). Il nous permet de voir l'avenir avec sérénité et de procéder à des investissements (tables et chaises extérieures, rideaux phoniques dans la salle théâtre.....)

Au niveau de notre fonctionnement, l'année a été ponctuée par 6 réunions de bureau et 3 conseils d'administration.



Le bilan global est satisfaisant. Nous devons cette réussite à nos animateurs, dont la richesse des enseignements est unanimement reconnue, et à un personnel dévoué.

Je rappelle que la MJC de Carpentras est ouverte 5 jours par semaine de 8 à 22 heures et le samedi de 8 à 13h.

Cette réussite ne serait pas possible sans le soutien de la municipalité dont la subvention reste identique aux années précédentes. Nous l'en remercions. Nous remercions également tous nos partenaires.

Le très bon niveau d'activités est maintenu et l'exercice à venir est appréhendé avec optimisme.

**Mis aux voix, le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (une abstention).**

**Rapport d'activités:** (En annexe)

Le rapport d'activités est présenté par Florence FORETTI, la directrice de l'association. Elle fait le bilan de la saison, riche en évènements, en partenariats et en nouveautés.

**Mis aux voix, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (une abstention).**

**Rapport financier présenté par la trésorière, Anne MERO :**

L'association qui vous accueille pour cette AG, vous présente maintenant les comptes annuels de l'exercice clôt le 31.12.2023, comptes établis avec le concours de cabinet d'expertise Fiducial d'Entraigues. Cabinet présent ici en la personne de Ph.Mougeot.

Le résultat comptable se solde par un bénéfice de 4828 euros.

Pour rentrer dans les détails, les **recettes** s'élèvent à 503793 euros. Soit une progression de 27769 euros. (2022=476024), une augmentation de presque 6%.

Le cap des 500 000 euros étant franchi, on s'approche du chiffre d'avant Covid, ce qui confirme ce qui a été annoncé l'année dernière « un avenir plus serin ».

Les postes adhésions et activités sont en progression, ils sont le cœur de la MJC.

J'avais évoqué à cette même assemblée il y a un an le fait que nous avons fait des cadeaux aux adhérents pour voir leur retour, il semble que cela ait plutôt bien fonctionné, puisque nous avons plus que doublé le montant des dites adhésions et par voie de conséquences, les recettes activités ont progressé de 48337 euros (=17,85%).

Ce chiffre d'affaires nous a permis de remettre à flot certains postes de **dépenses**.

- des postes techniques comme la maintenance des copieurs, les affiliations, un logiciel de gestion des adhérents, les prestations aux intervenants,
- des postes de charges salariales et sociales, mais eux dans une moindre mesure (masse salariale ; 2023= 180674, 2022=176626 soit 2,29%).

L'expert-comptable parle lui de dépenses au titre des prestations extérieures (227565) et de dépenses de fonctionnement (280672).

L'équilibre des comptes provient principalement de la subvention de la ville d'un montant de 124160 euros, qu'elle en soit ici remerciée.

L'association a maintenu ses fonds propres, il n'y a pas de dettes anormales, la trésorerie reste correcte.

Pour gérer, chaque mois il y a une réunion du bureau où il est évoqué le nombre d'adhésions, l'organisation et le coût des spectacles pour enfants, du gala de fin d'année, les petites dépenses (logiciel, isolation phonique...).

Un compte rendu de ces réunions est fait aux membres du conseil d'administration en présentiel tous les trois mois.

PRODUITS		CHARGES	
Subventions	129 235 €	Prestations intervenants	227 565 €
Cartes d'adhésion	25 316 €	Énergie	6 194 €
Cotisations activités	319 092 €	Achat petits équipements	6 050 €
Remboursement formation	3 635 €	Assurances	3 915 €
Remboursement SS + Prévoyance	1 379 €	Frais divers de gestion	29 291 €
Allocations CAE & Services civiques	1 360 €	Taxes	3 728 €
Recettes diverses	23 776 €	Salaires	180 674 €
Intérêts sur livret	2 730 €	Charges sociales	48 375 €
produits exceptionnels	6 542 €	Dotation aux amortissements	2 435 €
		charges exceptionnelles	10 €
<b>TOTAL</b>	<b>513 065 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>508 237 €</b>

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 828 €</b>
-------------------------------	----------------

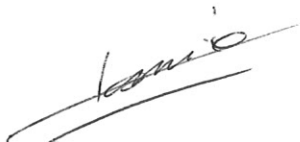
Philippe MOUGEOT, du cabinet d'expertise comptable FIDUCIAL EXPERTISE, commente le compte de résultat.

**Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (une abstention).**

Le Président rappelle à l'assemblée que tous les rapports ainsi que la liste des membres présents et représentés sont consultables sur simple demande.

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 19h15.

Le Président,  
Lionel DONNIO



La Secrétaire,  
Chantal FITTES



